

Compte rendu de la rencontre- Collectif Montpellier l'Occitane & Jean-Louis Roumégas

1. Contexte général

La réunion a rassemblé les représentants de **22 associations occitanes montpelliéraines**, réunies au sein du collectif *Montpellier l'Occitane*, face à Jean-Louis Roumégas, candidat à la mairie de Montpellier.

Le collectif s'est constitué dans un contexte d'**urgence linguistique**, à la suite du classement de l'occitan par l'UNESCO parmi les langues en danger. Les associations partagent une vision **ouverte, non identitaire, cosmopolite**, défendant une culture occitane vivante et tournée vers le monde.

Jean-Louis Roumégas a introduit la rencontre en évoquant ses **origines occitanes et corses**, comparant la situation des deux langues régionales. Il souligne notamment que la Corse bénéficie d'un cadre institutionnel plus favorable (enseignement obligatoire du corse, fort taux de classes bilingues), contrastant avec la fragilité du dispositif occitan.

2. Diagnostic partagé par les associations

2.1. Épuisement du tissu associatif

Les représentants associatifs décrivent une situation préoccupante : Baisse significative des subventions (jusqu'à **-47,3 % pour certaines structures**) ; Montants annuels souvent limités à **1000 €**, jugés dérisoires ; Stagnation des financements depuis près de dix ans ; Déficits structurels pour certains acteurs, notamment les médias.

Il est souligné que l'occitan reste rattaché administrativement au **patrimoine**, sans approche transversale touchant culture, éducation, jeunesse, tourisme ou communication.

2.2. Manque de visibilité urbaine

Plusieurs points ont été soulevés : Absence de signalétique bilingue systématique ; Disparité des plaques de rues selon les mandats ; Absence du nom occitan de Montpellier aux entrées de ville ; Comparaison défavorable avec d'autres métropoles occitanes comme Toulouse, où la signalétique bilingue est plus affirmée.

La question de la **présence symbolique dans l'espace public** est considérée comme essentielle.

2.3. Enseignement de l'occitan

- ◆ **Public** : Existence de 6 à 7 classes bilingues dans l'Hérault ; à Montpellier, cursus continu de la maternelle (Francis Garnier) au collège et au lycée Clémenceau ; enseignement aux collèges Clémence-Royer et Joffre, ainsi qu'au lycée Clémenceau avec présence de professeurs titulaires du CRPE « langues régionales », du CAPES ou de l'agrégation, département d'occitan à l'Université Paul-Valéry

◆ **Associatif** : Rôle central des Calandretas : Premier collège occitan créé à Montpellier. Demande d'ouverture d'au moins **une nouvelle Calandrette** durant le mandat.

◆ Un **enjeu** majeur identifié est aussi la **formation des agents territoriaux** (animateurs, périscolaire) via le CNFPT, afin d'éviter les ruptures linguistiques pour les enfants.

2.4. Propositions structurantes

◆ **Création d'une scène occitane institutionnelle** : Proposition d'une **scène métropolitaine ou régionale occitane pérenne**. : demande d'une « exception culturelle occitane » : 10 % de programmation occitane dans les lieux subventionnés ; Volonté d'un outil structurant au-delà des personnalités politiques.

◆ **Soutien aux médias occitans**

Cas critique de Radio Lengadòc : Déficit structurel. Plus de charges techniques que de subventions. Équipe réduite. Demande d'un soutien coordonné Ville / Métropole / Région.

◆ **Gouvernance**

Proposition portée par le collectif : création d'un **élu délégué à la culture occitane à l'échelon de la ville et de la métropole** ; Service dédié avec référents transversaux

3. Les réactions et engagements du candidat

Jean-Louis Roumégas critique la politique culturelle actuelle, qu'il qualifie de « culture sans racine », privilégiant des événements "bankable" plutôt qu'un ancrage territorial.

Il considère que l'échec de la candidature de Montpellier au titre de *European Capital of Culture* a notamment mis en évidence ce manque d'enracinement local, l'occitan étant absent du dossier. Jean-Louis Roumégas considère que l'échec de la candidature de Montpellier au titre de *European Capital of Culture* a notamment mis en évidence ce manque d'enracinement local, l'occitan étant absent du dossier. Jean-Louis Roumégas considère que l'échec de la candidature de Montpellier au titre de *European Capital of Culture* a notamment mis en évidence ce manque d'enracinement local, l'occitan étant absent du dossier.

Jean-Louis Roumégas s'engage : à organiser des **rendez-vous annuels** avec les associations occitanes pour évaluer les avancées ; à intégrer explicitement la dimension occitane dans ses propositions culturelles ; à développer l'enseignement occitan public et associatif ; à soutenir la structuration d'un écosystème culturel enraciné et cosmopolite, à créer un conseil local de la culture dans lequel les occitans seraient représentés

3.1- Gouvernance & dialogue

- Mettre en place **un rendez-vous annuel officiel** avec les associations occitanes pour faire un point d'étape sur les avancées.
- Intégrer explicitement la dimension occitane dans ses propositions culturelles publiques.
- Étudier la création d'un **élu délégué à la culture occitane** avec une approche transversale.

3.2- Enseignement

- Développer l'enseignement public bilingue occitan.
- Soutenir le réseau des Calandretas et ouvrir **au moins une nouvelle Calandreta** durant le mandat

- Travailler à un cursus occitan complet sur le territoire montpelliérain.
- Faciliter la demande de formations en occitan via le CNFPT pour les agents territoriaux (animateurs, personnels municipaux).

3.3- Culture & création

- Soutenir la structuration d'un **écosystème culturel occitan enraciné et cosmopolite**.
- Étudier la création d'une **scène métropolitaine ou régionale occitane pérenne**.
- Favoriser une meilleure présence de la création occitane dans les programmations culturelles.
- Ouvrir ou réaffecter certains lieux municipaux (Parc Montcalm, Domaine de Méric, ancien Cinéma Royal) à la création artistique, y compris occitane.

3.4- Médias

- Créer un **pôle média municipal**, incluant une web TV partiellement en occitan.
- Travailler à une solution pour soutenir les médias occitans en difficulté (ex : Radio Lengadòc).

3.5- Visibilité publique

- Réfléchir à une meilleure intégration de l'occitan dans l'espace public (signalétique, communication institutionnelle).
- Affirmer l'enracinement occitan dans la politique culturelle globale de la ville.



Ce qu'il ne formalise pas encore clairement

- Pas d'engagement chiffré sur les budgets.
- Pas de calendrier précis pour la scène occitane.
- Pas de pourcentage officiellement acté pour la programmation occitane (idée discutée mais non validée formellement).

4. Conclusion générale

La rencontre a permis :

- Un diagnostic partagé d'**urgence linguistique et culturelle**.
- L'expression d'un fort besoin de **structuration institutionnelle**.
- L'ouverture d'un dialogue programmatique.

Le collectif insiste sur la nécessité de passer d'une politique patrimoniale symbolique à une **politique transversale, pérenne et ambitieuse**, faisant de l'occitan un levier culturel, éducatif et territorial.

Jean-Louis Roumégas se positionne favorablement à cette approche, tout en restant à préciser les modalités budgétaires et opérationnelles.